



## ***Rapport de l'Observatoire Social Tunisien***

***Novembre 2016***

Les mouvements de protestations individuels et collectifs ont connu une tendance croissante depuis le mois de Septembre 2016 et tel a été le cas des violences aussi. Ce qui appelle à prendre toutes les mesures et la mobilisation générale nécessaires, conformément à la vision d'une stratégie visant à en éliminer toutes les causes.

Des évènements multiples ont marqué ce mois de Novembre 2016 comme les travaux de l'Instance de la Vérité et de la Dignité et tout ce qui s'en accompagne de mouvements de protestations revendiquant une transparence et provoquant des interrogations sur certains sujets comme les évènements de Seliana et l'absence de traitement de ce dossier ainsi que la pertinence des méthodes et présentations des témoignages dans les circonstances de grande que connaît le pays actuellement et si toutes les mesures ont été prises dans un processus effectif de responsabilité et de réconciliation.

Le mois de Novembre 2016 a connu, également, le retour des discussions autour des ligues de protection de la révolution et ce, après le jugement rendu dans l'affaire Lotfi Nagedh ainsi que les mouvements de protestations enregistrés dénonçant le manque d'indépendance des instances juridiques et l'instrumentalisation politique de l'affaire. Le traitement médiatique de l'affaire a été, essentiellement, politique avec la présence de personnalités politiques de divers partis a démontré en fin de compte que le dossier juridique ne présente pas l'indépendance nécessaire...

Les mois de Novembre a également été témoin de grèves et manifestations d'élèves dans tous les gouvernorats sans exception revêtant, dans certains cas, un caractère violent ainsi qu'un regroupement très important d'élèves devant le théâtre municipal de la capitale concernant le calendrier scolaire, les vacances et les examens. Ces mouvements ont vu une réactivité rapide de la part du ministère de tutelle en répondant aux revendications sans pour autant mettre fin aux manifestations. De ce fait une question se dégage, à savoir, pourquoi la



réponse n'est venue que sous pressions sociales, ne fallait-il pas attendre, se concerter et faire participer toutes les parties concernées dans la prise des décisions afin d'éviter ce gaspillage ?

La crise dans les institutions éducatives, scolaires est profonde et demande un traitement radical et non quelques correctifs qui dramatise, d'avantage, la crise.

Les manifestations des enseignants et des maitres d'école et le grand rassemblement de milliers d'enseignants à la Kasbah avec certains slogans violents et revendiquant le départ du ministre de l'éducation n'ont fait qu'empirer la situation de gronde sociale et les perturbations dans le déroulement de l'enseignement dans les établissements. Cette crise du système éducatif et scolaire nécessite une intervention urgente des instances de tutelle à travers des solutions structurelles.

Le retour de la violence dans les stades même de manière réduite présage une évolution vers la hausse vu la limitation de présence du public autorisé à assister aux matchs voire l'absence totale de public dans certaines parties.

Dans ce même contexte, plusieurs manifestations en relation avec les résultats des certaines parties, la gestion sportive et plusieurs autres problématiques en relation avec les activités sportives ont été enregistrées durant le mois de Novembre 2016.

D'autres manifestations ont eu lieu à l'occasion du sommet internationale pour l'investissement.

En effet, malgré une grande couverture médiatique, certains manifestants ont dénoncé les orientations de ce sommet. Orientations qui, selon les protestataires, ne font qu'intensifier l'hypothèque de l'économie tunisienne et de là la société tunisienne auprès des instances financières internationales et leurs portées et conséquences sur la situation des générations futures ce qui n'est pas loin de rappeler l'état de difficultés actuel du pays qui est la conséquence du suivisme politique, économique et financier passé.

C'est dans ce cadre et l'avènement de plusieurs choix économiques et financiers difficiles à répercussions sociales que le projet du budget 2017 de l'Etat a été présenté et discuté par l'A.R.P. Ce projet présente un ensemble de mesures nécessitant un nombre de sacrifices et qui, selon les tendances actuelles, est le sujet de critiques acerbes et des protestations allant jusqu'à l'appel à la désobéissance fiscale, le plus notable est que des



institutions nationales comme l'U.G.T.T a déclaré clairement son refus de ce projet et a mobilisé ses partisans dans les régions et s'est montré prêt à une grève générale ; l'UT.I.C.A. a, également, déclaré le rejet de ce projet budgétaire.

Les médecins, les avocats et les pharmaciens ont, à leur tour, exprimé le même refus et ont initié des mouvements de protestations de refus en dénonçant l'absence de leur implication dans la mise en place de ces mesures budgétaires.

Plusieurs autres parties ont exprimé leur refus de ce projet budgétaire pour des raisons diverses telles que certains symboles de la coalition au pouvoir ont déclaré ne pas le soutenir ; Il en était de même des dossiers médiatiques sur toutes les chaînes de télévision et de radio en parlant de la crise financière que connaît la Tunisie et des capacités de la dépasser. La confusion, la peur et l'espoir ont marqué le paysage avec le déroulement du sommet de l'investissement et ses succès qui ont été annoncées, une question s'en dégage alors, à savoir : comment surmonter la crise et si les solutions proposées sont suffisantes pour surmonter les circonstances difficiles ou est-ce que ces solutions constituent le début d'un ensemble de mesures pas encore annoncées ?

L'autre problématique dans ce même contexte est le degré des implications sociales de ces mesures, en particulier que nous vivons dans une période de protestations sociales étendues dans tous les côtés et tous les secteurs.

Des affrontements entre les forces de sécurité et les exclus sécuritaires ont eu lieu à la fin du mois de Novembre 2016 et a laissé un certain nombre de ressentiment. Les forces de l'ordre ont empêché les exclus sécuritaires de manifester pour l'emploi à l'avenue Habib Bourguiba et les ont poursuivis dans des rues adjacentes, des agressions physiques, verbales ainsi que des arrestations arbitraires ont été relevées ; les mêmes méthodes ont été enregistrées lors des manifestations du mouvement « Manish msemaa : منيش مسامح » revêt la crainte du retour aux vieilles méthodes et pratiques sécuritaires dans le traitement des problématiques posées et qui nécessitent différentes méthodes de traitement appelant les autorités à agir avec d'autres méthodes que sécuritaires.

Les situations critiques des certaines organisations, comme la « STIP »



Problématiques qui auraient pu être surmontées sans l'insistance de certaines parties, selon les syndicalistes, à aggraver la crise de l'entreprise pour une cession éventuelle et dans ce même cadre, le dossier de Société Phosphate Gafsa reste en suspens vues les solutions incomplètes qui ont été adoptées et qui ne font qu'approfondir et empirer la situation de crise.

Le dossier des sit-inneurs aussi bien à la capitale devant nombre de ministères ou dans les régions intérieures dans les sièges des gouvernorats et délégations, continuent dans un statu quo malgré les différents appels pour trouver des solutions pratiques et réalisables concernant les chômeurs et les tentatives de suicide collectives comme ce fut le cas durant ce mois, la volonté politique de résorber ces problèmes semble être indisponibles ou absentes.

L'ensemble des solutions dans le dossier de la société « PETROFAC » n'ont pas mis fin à l'état de gronde et aux sit-ins à Kerkennah malgré l'intervention du ministère des affaires sociales pour présenter un ensemble des solutions et mesures aux problématiques en suspens.

La situation socio-économique globale a fait l'objet de nombreuses protestations enregistrées. Des problèmes concernant l'eau potable, le chômage, la détérioration du pouvoir d'achat et la hausse des prix, les conditions de logement, les conditions de santé, en particulier dans les régions de l'intérieur, mais aussi dans les grandes villes ; Il suffit ici de se référer à l'hôpital Rabta à Tunis qui a suspendu son activité chirurgicale pour quelques jours en raison de l'absence et la perte de l'équipement.

Plusieurs sujets étaient à l'origine de nombreuses manifestations et face à l'incapacité de la communauté politique à encadrer les manifestations et le recul de la société civile, en dépit du fait que la scène politique soit composée d'environ 200 partis politiques et d'environ 20 000 associations, on remarque l'absence d'élan de la scène, cette absence ouvre la porte devant l'évolution des mouvements de protestation collective et individuelle.

### ***Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :***

Une évolution des protestations sociales collectives comme mentionné depuis Septembre dernier a été relevée par notre organisme.

Le cours du mois de Novembre a été marquée par des manifestations, le grand boom dans le domaine de l'éducation pour ces trois raisons :



-la première étant : la situation scolaire en général, l'infrastructure de nombreuses écoles primaires et écoles secondaires de premier cycle et le manque d'équipement de première nécessité comme l'eau potable et les espaces sanitaires et les clôtures, ainsi que la tension des relations sociales dans les espaces scolaires et ce qui s'en suit de violences subies par le cadre administratif, le cadre éducatif et les élèves ainsi que certaines tensions dans les relations avec les parents et tueurs d'élèves.

- Deuxièmement, les problèmes en suspens entre les instances de tutelle et les éducateurs se répercutant sur la situation de l'école publique, en dépit de l'impression que de nombreux dossiers ont été résolus avant le début de l'année scolaire et il semble que c'est le contraire selon les indicateurs disponibles, les manifestations enregistrées durant la récente période et la menace d'escalade dans les prochaines semaines.

- En troisième lieu les importantes vagues de protestations des élèves enregistrés dans diverses régions.

Toutes ces données ont fait du secteur éducatif celui qui a connu le plus de mouvements de protestations durant le mois de Novembre 2016.

Dans le même cadre ce mois a connu les élections des conseils scientifiques dans divers établissements d'enseignement supérieur dans des conditions généralement paisibles en dépit de l'intensité de la concurrence mais le taux de participation était faible voire très faible (variant entre huit et dix pour cent). Ce pourcentage reflète la réticence à participer aux affaires étudiantes, les mêmes proportions qui ont été enregistrées sur la participation des jeunes dans les récentes élections législatives et présidentielles. La réticence reflète une forme de protestation de ce segment social sur la situation globale, en général, et les conditions d'étude, en particulier, ainsi que certaines problématiques d'encadrement, de nourriture, de logement, d'inscription, de déroulement des examens, le manque d'interaction de l'université avec son environnement, la cartographie de l'université et le chômage qui attend les titulaires de diplômes universitaires et autres ...

Un retour des manifestations à connotations politiques a été relevé et plus particulièrement suite aux verdicts dans le dossier de feu Lotfi Naguedh. Des protestations ont émergé, en particulier, dans les divers médias et à travers les réseaux sociaux.



D'autres manifestations d'ordre politique concernant les mesures annoncées par le gouvernement sur le budget de l'Etat pour l'année 2017 et les pressions qu'elle subit par des organismes financiers internationaux, principalement le Fonds Monétaire International, qui stipule entre autres mesures, le gel des salaires rejetée par les organismes syndicaux compte tenu des accords sur les augmentations de salaires conclus entre le gouvernement précédent et l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens et Il semblerait que ce dossier connaîtra plusieurs développements au cours du mois de décembre suivant.

Les conditions de développement et spécialement dans les régions intérieures demeurent les mêmes et causent directement de nombreuses protestations dans un cadre de nombreuses promesses non tenues, l'absence de mesures et d'outils opérationnels d'applications de ces promesses. Les visites sur le terrain des hauts fonctionnaires gouvernementaux ont été, également, des causes directes de tension et de protestations.

Par ailleurs, certaines conditions professionnelles dans de nombreuses institutions, certains cas de renvois arbitraires et la fermeture de nombreuses entreprises de production sans préavis ou l'arrêt de versements des salaires et autres ont été le sujet de plusieurs manifestations de protestations.

Le dossier social, à son tour, a été présent dans les mouvements de protestation mais à moindre importance que le secteur éducatif. La problématique des conditions sociales dépasse le cercle du dossier de développement vue la détérioration des conditions sociales qui concerne toutes les régions et les zones sans exception, il suffit de regarder les conditions sociales dans les quartiers populaires adjacents aux grandes villes. Et dans ce même contexte, la détérioration des conditions sociales ne sont pas compensées par des processus clairs et rigoureux pour réduire cette baisse, de sorte que des méthodes parallèles ont évolué avec diverses formes de développement spontané comme mode de vie de la majorité des franges sociales.

Concernant les conditions sociales, l'hiver a annoncé son entrée avec force et dans ce contexte, de nombreux problèmes ont émergé durant la même période au cours des années précédentes comme de résister à l'extrême froid et de fournir un soutien et encadrement à ceux qui ne disposent d'aucun moyen potentiel de résistance ainsi que de réduire l'isolement de certaines zones en raison de fortes précipitations de pluie ou de neige.



La situation sécuritaire est une autre cause des manifestations relevées par notre organisme qu'elles soient liées au terrorisme, qui montre ses dents de temps en temps ou les menaces de certains habitants à la suite de du vol de leurs nourritures par des terroristes.

Dans un autre contexte, la sécurité en milieu rural et les attaques parfois jusqu'à l'assassinat dont sont victimes les éleveurs d'animaux de la part de groupes criminels organisés ont été des causes de mouvements de manifestations citoyennes.

La contrebande, le commerce transfrontalier et le commerce parallèle ont été l'objet de nombreuses protestations de plusieurs cibles différentes à la fois dans les zones frontalières ou dans les grandes villes.

Le dossier de la sécurité est également apparu au cours de ce mois-ci dans la méthode violente utilisée contre certains mouvements de protestation comme les manifestations des exclus sécuritaires.

Le dossier administratif, comme d'habitude, et pour les mêmes raisons a été massivement présent dans les manifestations enregistrées pendant ce mois de Novembre. Ce dossier reflète une grande complexité puisqu'il contient plusieurs problématiques dans divers domaines.

Les manifestations collectives ont concerné, essentiellement, la précarité socio-économique, raison pour laquelle elles ont eu lieu devant les sièges des administrations officielles symbolisant le pouvoir et ont oscillé entre les sit-ins, les manifestations et les suicides et tentatives de suicide.

Ce mois de Novembre 2016 a, également, connu des protestations relatives à la santé et l'environnement qui évoluent de mois en mois.

La détérioration de la situation dans les différents espaces hospitaliers et en particulier dans les régions intérieures, la dégradation de l'environnement, la pollution et la saleté, etc. étaient des causes des manifestations qui observées durant ce mois.

**La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :**

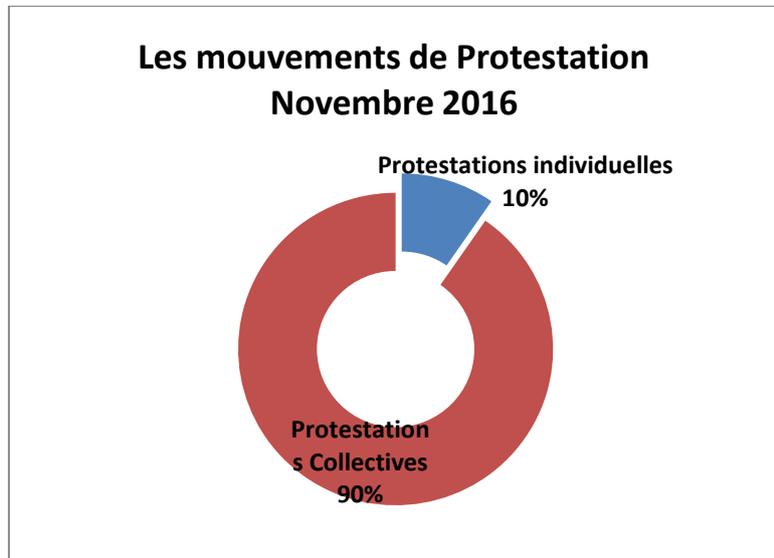
Mois	Novembre	Octobre	Septembre
Nature des Mouvements			



Protestations individuelles	117	9,7%	131	13,3%	113	14,4%
Protestations Collectives	1095	90,3%	855	86,7%	674	85,6%
Mouvements de Protestation	1212		986		787	

Durant ce mois de Novembre 2016, nous enregistrons une évolution à la hausse des mouvements collectifs et une baisse relatives des actes de suicides et tentatives de suicide en comparaison au mois de Septembre ainsi que l'apparition d'autres formes de protestations individuelles différentes des suicides et tentatives.

Des mouvements de protestations individuelles ont été enregistrés dans 16 gouvernorats différents , les actes de suicides et tentatives dans 20 gouvernorats et des mouvements collectifs dans tous les gouvernorats sans exception.



La répartition géographique des mouvements de protestation permet de constater les éléments suivants :



	Novembre			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	2	1	22	25
Tunis	2	7	118	127
Ariana	1	0	18	19
Manouba	2	1	24	27
Ben Arous	0	3	24	27
Zaghouan	0	0	6	6
Nabeul	1	4	32	37
Jendouba	2	3	36	41
Beja	0	2	33	35
Kef	1	1	21	23
Seliana	0	0	47	47
Sousse	2	2	52	56
Monastir	1	2	35	38
Mahdia	3	1	31	35
Sfax	1	5	52	58
Kairouan	5	2	105	112
Kasserine	1	3	58	62
Sidi Bouzid	0	30	104	134
Gabes	0	0	56	56
Medenine	1	2	60	63
Tataouine	1	1	37	39
Gafsa	1	17	71	89
Tozeur	0	1	19	20
Kebili	0	2	34	36
Total	27	90	1095	1212

La cartographie des protestations en fonction de la frequences des manifestations a été comme suit :

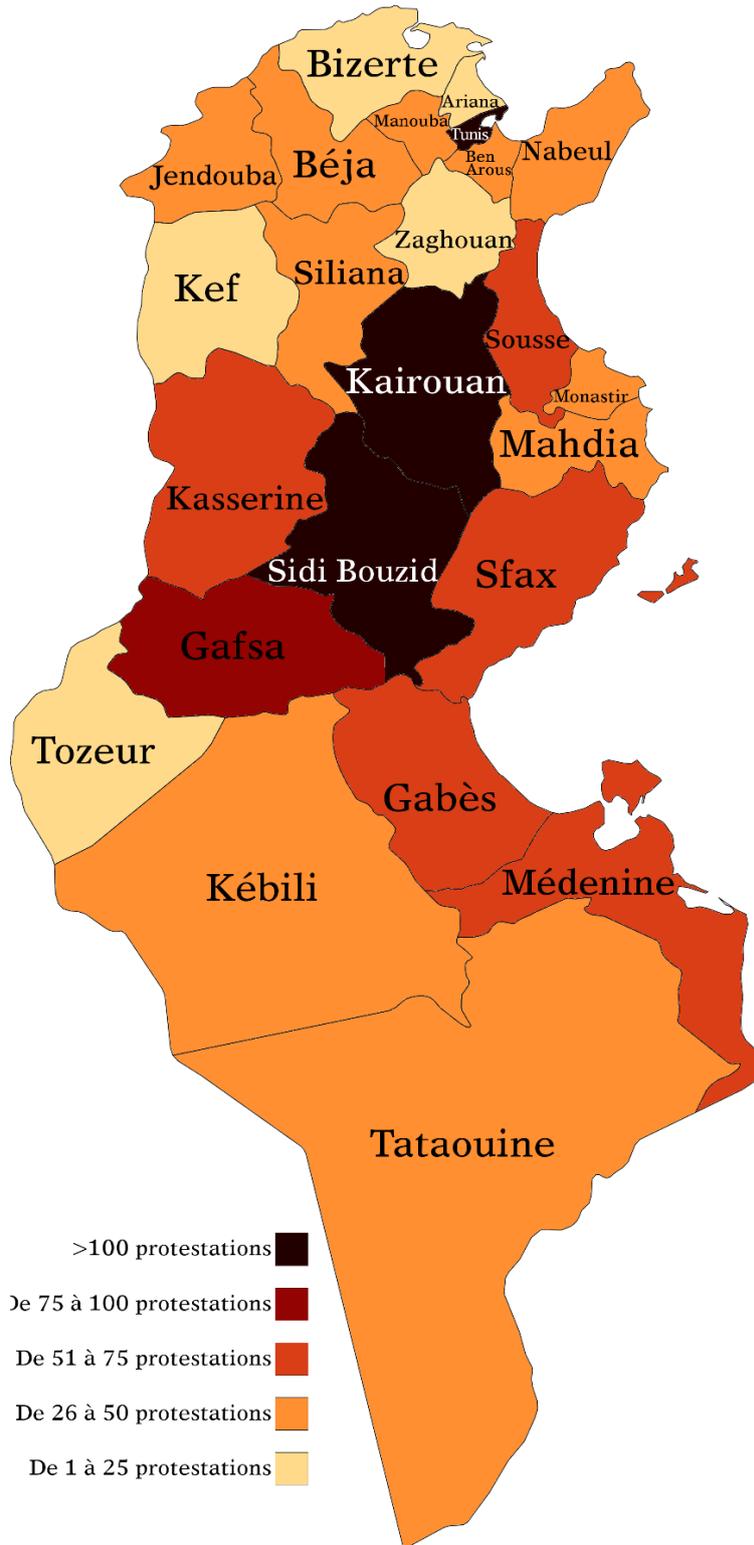
Groupe 1 : Gouvernorats de Tunis, Sidi Bouzid, Gafsa, Kairouan ;

Groupe 2 : les gouvernorats de Medenine, Kasserine, Sfax, Sousse, Gabes ;

Groupe 3 : les gouvernorats de Siliana, Jendouba, Tataouine, Monastir, Nabeul, Mahdia, Beja et Kebili ;

Groupe 4 : les gouvernorats du Kef, Manouba, Ben Arous et Bizerte ;

Groupe 5 : les gouvernorats de Tozeur, Ariana et Zaghouan.



*Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :*



Mois	Novembre		Octobre		Septembre	
Nature des Mouvements		%		%		%
Suicides et tentatives de suicide	90	77%	119	91%	103	91%
Autres mouvements de protestations	27	23%	12	9%	10	9%
Protestations individuelles	117		131		113	

***Les mouvements individuels de protestation :***

117 mouvements de protestations individuels ont été relevés par notre organisme dont 27 autres que les suicides et tentatives de suicide et ont été comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
  - L'artiste peintre Moncef Ben Jamaaa exposé ses tableaux dans un cimetière pour la symbolique du lieu. D'après lui, la flamme de l'art et des artistes s'est éteinte en Tunisie surtout après la révolution.
  - Achref Aoueni, étudiant s'est engagé dans une grève de faim pour exiger une quatrième inscription en première année licence fondamentale.
- Le gouvernorat de **Ariana** :
  - un élève du lycée de Raoued a écrit sur la photo du ministre de l'éducation « demandé mort ou vif de la part des élèves du lycée de Raoued ».
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
  - Basma Amroussia, s'est engagée dans une grève de faim devant le siège du gouvernorat de Gafsa vu que son nom n'était pas inclus dans la liste des exclus sécuritaires.
- Le gouvernorat de **Jendouba** :
  - Manifestation de l'épouse de Sami Mhimdi après une semaine de sa disparition mystérieuse pour obliger les autorités sécuritaires à le rechercher.
  - Manifestation du président de l'union locale d'agriculture et de pêche après avoir été agressé par des policiers.



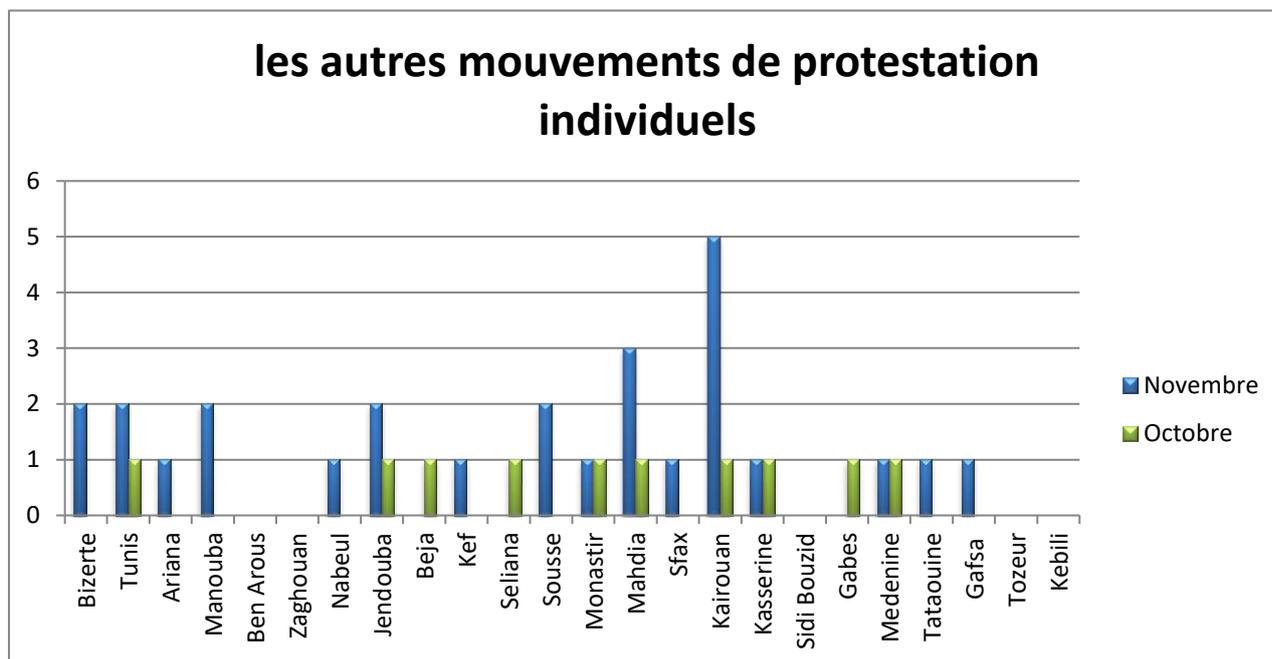
- Le gouvernorat de **Kairouan** :
  - Manifestation de Ali Bezhani paysan de la délégation de Sbikha pour le vol de son troupeau et son agression.
  - Yosri Chebli, un jeune chômeur de 32 ans s'est cousu la bouche comme acte de manifestation après une longue période sans travail.
  - Manifestation d'un citoyen dans la délégation de Bou Hajla, après le refus de sa demande d'obtention d'une licence de louage, et ce en demandant de retirer la nationalité Tunisienne à toute sa famille.
  - Manifestation de Walid Mesmari suite au refus du cadre médical à l'hôpital régional El Aghalba de secourir sa femme avant de payer la facture, sachant que son état était très grave.
  - Manifestation d'un citoyen dans la délégation de Laala, parce qu'il n'avait pas d'eau potable dans son magasin sachant que ce dernier se localise dans une circonscription desservie en eau.
  
- Le gouvernorat de **Kasserine** :
  - Manifestation de Amar Tlili, parent d'un l'élève âgé de 6 ans agressé par un enseignant à l'école primaire El Gradga dans la délégation de Sbeïtla.
  
- Le gouvernorat de **Manouba** :
  - Manifestation d'un parent à Den-Den après la tentative d'enlèvement de son fils âgé de 11 ans en rentrant de l'école.
  
- Le gouvernorat de **Kef** :
  - Manifestation d'un parent dans la délégation de Sers, en entrant dans une grève de faim après la mort de sa fille accidentée par un train.



- Le gouvernorat de **Mahdia** :
  - Manifestation du parent du jeune sabri Sfari dans la délégation de Alouen après le refus du dossier médical de son fils âgé de 22 ans qui devrait retourner en France pour un contrôle médical, sachant que ce dernier avait pris une balle dans sa mâchoire par un policier en 2013 et les autorités l'ont pris en charge pour trois opérations en France.
  - Manifestation du médecin Samira Ahmar à l'hôpital régional contre l'accumulation des déchets médicaux devant l'entrée du service d'urgence.
  - Manifestation d'un parent concernant le comportement de sa fille en appelant la police pour faire une enquête suite à des photos sataniques dans sa chambre.
  
- Le gouvernorat de **Médenine** :
  - Manifestation de l'ouvrier Kamel Jertila en s'engageant dans une grève de faim pour exiger son retour au travail.
  
- Le gouvernorat de **Monastir** :
  - Manifestation du jeune Salem Youssef Naija, âgé de 26 ans bijoutier qui a eu une attaque cérébrale il y a quatre ans lui provoquant une paralysie faciale. L'ancien ministre de santé Saïd El Aydi lui a promis de prendre les dispositions nécessaires concernant son état de santé, Salem attend depuis un an et demi l'intervention chirurgicale pour traiter les artères de cerveau.
  
- Le gouvernorat de **Nabeul** :
  - Dans la délégation de Menzel Bourguiba, manifestation du parent d'un élève âgé de 8 ans, victime d'harcèlement sexuel par son enseignant. Ce dernier occupe encore son poste sachant que la délégation régionale de l'éducation au courant de l'incident.



- Le gouvernorat de **Sfax** :
  - Manifestation de Saleh Kraoui secrétaire général du syndicat unifié des agents de la Douane Tunisienne à Sfax, en s'engageant dans une grève de faim pour pousser les autorités à accomplir les termes des accords passés.
  
- Le gouvernorat de **Sousse** :
  - Manifestation de Hamed Ben Med Khaled, pour dévorer le dossier de sa femme décédé à la fin de 2015 pendant un curetage dans une cabinet privé suite à une faute médicale.
  - Manifestation d'un époux suite au décès de sa femme à l'hôpital régional Ferhat Hached de Sousse, sachant que sa femme était à l'hôpital de Nfidha deux jours avant sa mort mais le staff médical a déclaré qu'elle pouvait rentrer chez elle.
  
- Le gouvernorat de **Tataouine** :
  - Manifestation de Khalifa zwem, père de la petite Roumaysa qui souffre d'une maladie incurable au niveau du Foie et son état nécessite une intervention chirurgicale urgente de 100 milles dinars pour sauver sa vie.
  
- Le gouvernorat de **Tunis** :
  - Manifestation d'un élève par la publication d'un vidéo originale et anecdotique sur YouTube qui critiquait avec le système éducatif et ses enseignants.



#### *Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :*

90 actes de suicide et tentatives de suicides ont été enregistrés durant Novembre 2016 dans 20 gouvernorats ; la moitié des actes relevés ont été des tentatives de suicide collectives, essentiellement, dans les gouvernorats de Sidi Bouzid et Gafsa. Les gouvernorats de l'Ariana, Gabes, Seliana, Zaghouan non connu aucun acte de suicide ni de tentative.

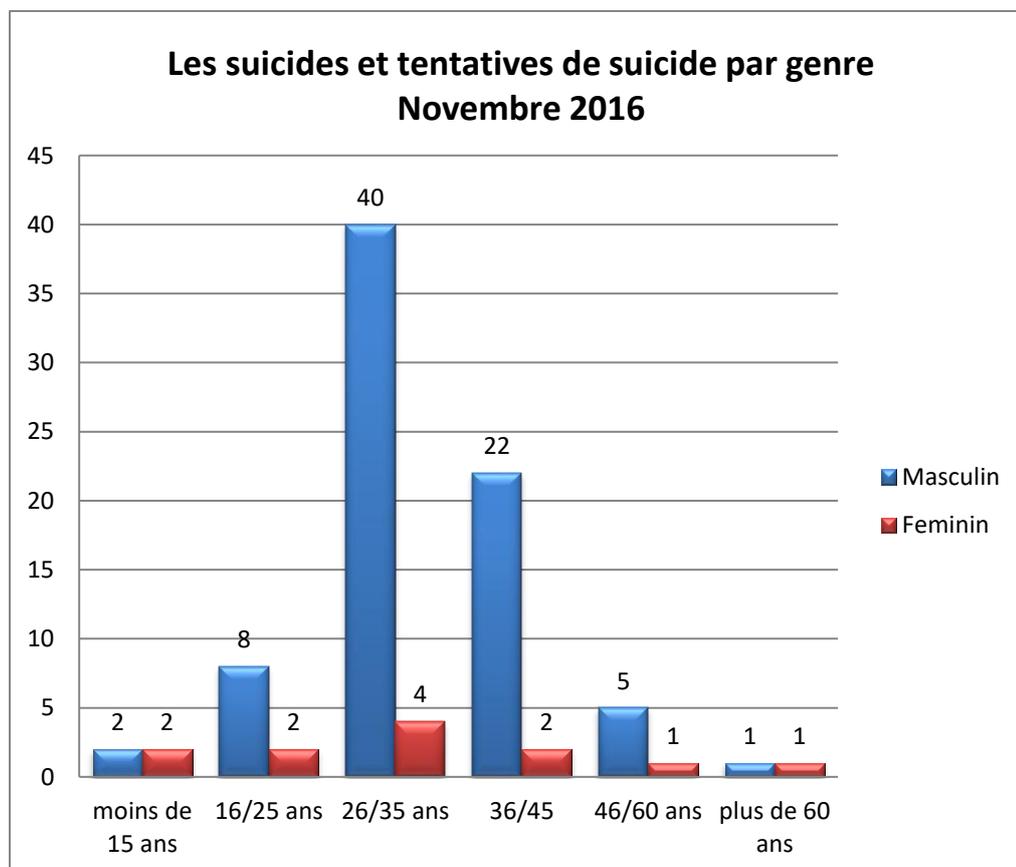
Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	2	8	40	22	5	1	78
Feminin	2	2	4	2	1	1	12
Total	4	10	44	24	6	2	90
%	4%	11%	49%	27%	7%	2%	

Les principales observations autour de ces actes ont été :

- Le grand intérêt des médias depuis le début de ce mois-ci qui a coïncidé avec le suicide d'une élève dans l'un des lycées d'El Mourouj dans la capitale a été liée à tort à un groupe sataniste, le traitement médiatique était destiné à attiser l'opinion publique et grâce aux enquêtes sur terrain les causes établies du suicide se sont révélées beaucoup plus profondes reflétant la nécessité de traiter ces affaires loin des tabous et des raisons peu convaincantes.



- un état de panique a été enregistré chez une frange de jeunes, suite à certaines présentations médiatiques, certains ont même eu peur de rentrer à leur domicile en plus de certaines effractions sécuritaires de maisons pour soupçons d'appartenance à des mouvements satanistes.
- un même nombre d'enfants suicidaires a été enregistré durant les mois de Novembre et Octobre de l'année 2016.
- le nombre de suicide féminin n'a pas dépassé les 13.5% des actes de suicides et tentatives donc un acte sur 3.
- la tranche d'âge se situant entre 26-35 ans continuent d'être la plus touchée par les actes de suicides et tentatives de suicide.
- 2 suicides ont été relevé chez les plus de 60 ans.





La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :

	Novembre	Octobre	Septembre
Bizerte	1	5	4
Tunis	7	6	28
Ariana	0	0	0
Manouba	1	2	1
Ben Arous	3	3	0
Zaghouan	0	0	0
Nabeul	4	1	4
Jendouba	3	3	1
Beja	2	2	0
Kef	1	0	2
Seliana	0	0	0
Sousse	2	5	2
Monastir	2	1	1
Mahdia	1	3	2
Sfax	5	2	1
Kairouan	2	34	23
Kasserine	3	32	12
Sidi Bouzid	30	10	2
Gabes	0	5	14
Médenine	2	1	1
Tataouine	1	0	2
Gafsa	17	1	2
Tozeur	1	0	0
Kebili	2	3	1
Total	90	119	103

Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois de Mars 2016 sont, essentiellement, comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un jeune trentenaire à Menzel Abderrahmane, sans raisons connues.



- Le gouvernorat de **Tunis** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un jeune de vingt ans à Sidi Hcine sans raisons connues.
    - Suicide d'un immigré tunisien né à Tataouine, âgé de 34 ans et qui travaille à Tunis sans raisons connues.
  - Par précipitation :
    - Tentative de suicide d'un adulte âgé de 50 ans en grim pant en haut de la grande horloge de l'avenue Habib Bourguiba au centre-ville, suite au résultat des élections Américaines.
    - Suicide d'un adulte de 38 ans dans la délégation de jbal Jloud par précipitation devant un bus, après qu'il ait découvert qu'il était infecté du virus du SIDA.
  - Par arme blanche :
    - Tentative de suicide d'un jeune qui faisait la file pour entrer à la salle de cinéma pendant les Journées Cinématographiques de Carthage. Ce dernier a commencé à se poignarder avec une arme blanche, son état était critique ce qui a nécessité une hospitalisation immédiate.
- Le gouvernorat de **Manouba** :
  - Par arme blanche :
    - Suicide d'une femme de 33 ans qui habitait à citée Khaled Ibn Walid.
- Le gouvernorat de **Ben Arous** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'une élève de 14 ans et d'après les données disponibles il avait quittait l'école pendant la récréation. Son petit frère âgé de 8 ans l'a trouvée ensuite pendue dans sa chambre.
    - Suicide d'un autre élève né en 1996. Après l'interrogation de deux amis de la victime par les unités de sécurité, ils ont déclarés qu'ils savaient que leur ami allait mettre fin à ses jours.



- Le gouvernorat de **Nabeul** :
  - Par immolation :
    - Suicide d'une jeune fille de 30 ans, suite à un conflit financier avec son père. Sachant que la victime travaillait dans une société industrielle et qu'elle ne pouvait plus résister aux exigences matérielles de son père.
    - Suicide de jeune femme de 21 ans dans la région de Mhethba, délégation de Grombalia, sans raisons connues.
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un adulte de 50 ans sans raisons connues.
  - Par injection d'insulines :
    - Suicide d'une élève au collège de Rmila, âgée de 13 ans en s'injectant deux doses d'insulines successives. La victime a été agressée par un parent et avait été aussi renvoyée de l'école pour trois jours, ce qui l'a poussé à mettre fin à ses jours.
  
- Le gouvernorat de **Jendouba** :
  - Par Précipitation d'un poteau électrique :
    - Suicide d'un ouvrier de chantier de 30 ans, à Bousselem suite à la détérioration de ses conditions financières ainsi que celles de tous les ouvriers de chantiers.
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un trentenaire dans la délégation de Ain Drahem, qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux.
    - Une étudiante de vingt ans s'est coupée les veines au foyer universitaire sans raisons connues.
  
- Le gouvernorat de **Beja** :
  - Par immolation :
    - Suicide d'un adulte de 40 ans, ancien joueur de football à Gbolatte, suite à la démolition de son kiosque à journaux.
  - Par précipitation :



- Tentative de suicide d'un adulte dans la zone industrielle Bou Toféha, après qu'il ait été viré de son poste dans l'usine de bois depuis sept mois ce qui avait engendré des difficultés financières et morales chez la victime.
- Le gouvernorat de **Kef** :
  - Par pendaison :
    - Une femme âgée de 40 ans a menacé de se suicider si les autorités récupérèrent illégalement la maison qu'elle habitait.
- Le gouvernorat de **Sousse** :
  - Par Immolation :
    - Tentative de suicide d'un jeune de 30 ans suite à la détérioration de ses conditions sociales en mettant le feu à son corps.
  - Par substances chimiques buvables :
    - Suicide d'un jeune de 30 ans sans raisons connues.
- Le gouvernorat de **Monastir** :
  - Par immolation :
    - Tentative de suicide d'un élève âgé de 13 ans, qui a été renvoyé pour un jour de l'école. Ce dernier avait essayé de mettre le feu à son corps mais il a été sauvé par les agents administratifs de l'établissement.
    - Suicide d'une femme âgée de 40 ans qui travaillait comme femme de ménage dans le siège de la délégation, suite à un conflit avec ses collègues. La victime avait mis le feu dans son corps dans les toilettes.
- Le gouvernorat de **Mahdia** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un adulte de 34 ans qui d'après les données disponibles il souffrait de troubles mentaux.



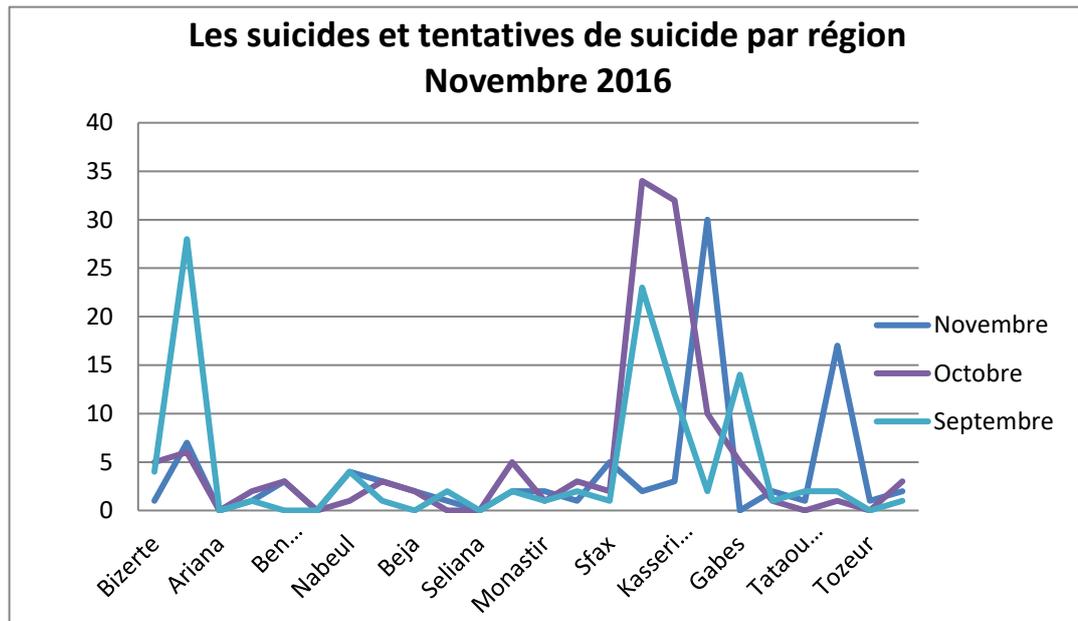
- Le gouvernorat de **Sfax** :
  - Par immolation :
    - Suicide d'un jeune trentenaire sans raisons connues.
    - Un adulte a menacé de se suicider avec ses deux enfants dans le siège de la délégation, et ce pour exiger son droit d'avoir de l'électricité dans sa maison récemment construite.
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un jeune de 20 ans dans la région de Awled Hsan, gouvernorat El Hancha.
    - Suicide d'un jeune né en 1989, dans la région de Awled Bou Ali.
  - Par précipitation :
    - Suicide d'un jeune trentenaire sans raisons connues.
  
- Le gouvernorat **Kairouan** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'une vieille femme âgée de 80 ans et qui vivait avec son fils. D'après les données disponibles elle souffrait de troubles mentaux.
    - Tentative de suicide d'un élève âgé de 10 ans sans raisons connues.
  
- Le gouvernorat de **Kasserine** :
  - Par Immolation :
    - Suicide d'un élève âgé de 17 ans au lycée secondaire Hajeb Layoun, qui avait mis le feu dans son corps. Et ce après le refus de lui donner un billet d'entrée par les surveillants de l'établissement scolaire.
    - Suicide d'un agent de police âgé de 30 ans après sa mutation.
  
- Le gouvernorat de **Sidi Bouzid** :
  - Par immolation :
    - Menace de suicide de 30 chauffeurs de taxi comme acte de manifestation contre les décisions prises le 29 juillet pour donner 100 nouvelles licences de taxi contre 50 pour cette année.



- Le gouvernorat de **Médenine** :
  - Par précipitation :
    - Suicide d'un adulte né en 1957, résidant à l'hôpital régional depuis 4 jours et qui avait avalé des médicaments pour troubles mentaux.
    - Suicide d'un touriste allemand, suite à un conflit avec sa copine. La victime avait laissé une lettre qui explique les raisons qu'il l'on poussé à mettre fin à ses jours.
  
- Le gouvernorat de **Tataouine** :
  - Par substances chimiques buvables :
    - Tentative de suicide d'une jeune fille de 27 ans sans raisons connues.
  
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
  - Par pendaison :
    - Tentative de suicide de 15 ouvriers de chantier à Mthila, dans le complexe chimique Tunisien. Ces ouvriers ont mis des cordes autour de leurs cous et ont menacés de se suicider et ce pour exiger leur recrutement après deux mois de sit-in.
  - Par immolation :
    - Suicide d'un soldat âgé de 26 ans sans raisons connues.
    - Suicide d'une jeune fille de 27 ans, dans la région de Telha, délégation de Bel Khir. La victime avait laissé une lettre pour expliquer les raisons de cet acte en déclarant que son frère l'a empêché de donner des cours dans un lycée privé et qu'elle attendait ce travail pour améliorer ses conditions financières.
  
- Le gouvernorat de **Tozeur** :
  - Par pendaison :
    - Suicide d'un jeune de 22 ans qui a été renvoyé deux mois après son recrutement à l'armée nationale.
  
- Le gouvernorat de **Kbeli** :



- Par immolation :
  - Suicide d'une jeune fille de 25 ans dans la région de Rjim Maatoug, délégation de Fawar, suite à un conflit avec son fiancé. Sachant que leur mariage était prévu dans quelques jours.
- Par pendaison :
  - Suicide d'un enseignant âgé de 50 ans sans raisons connues.



***Les mouvements de protestations collectifs :***

1095 mouvements de protestations collectives ont été enregistré durant le mois de Novembre 2016.

**Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :**

	Novembre	Octobre	Septembre
Protestations Instantanées	552	396	289
Protestations Spontanées	345	303	243
Protestations Violentes	198	156	142
<b>Total</b>	<b>1095</b>	<b>855</b>	<b>674</b>



L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Novembre				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	43	28	15	86	8%
Social	47	31	17	95	9%
Politique	37	23	14	74	7%
Educatif	228	126	77	431	39%
Environnemental	24	13	6	43	4%
Administratif	90	70	42	202	18%
Religieux	1	1	0	2	0%
Sanitaire	27	14	5	46	4%
Sécuritaire	52	35	18	105	10%
Sportif	3	4	4	11	1%
<b>Total</b>	<b>552</b>	<b>345</b>	<b>198</b>	<b>1095</b>	

Nous enregistrons une évolution des manifestations par rapport au mois d'Octobre 2016, ce développement concerne en particulier le secteur de l'éducation et le secteur de la



sécurité alors que les protestations administratives, sanitaires, environnementales demeurent de la même fréquence avec un recul dans les manifestations d'ordre économique, sociale et politique.

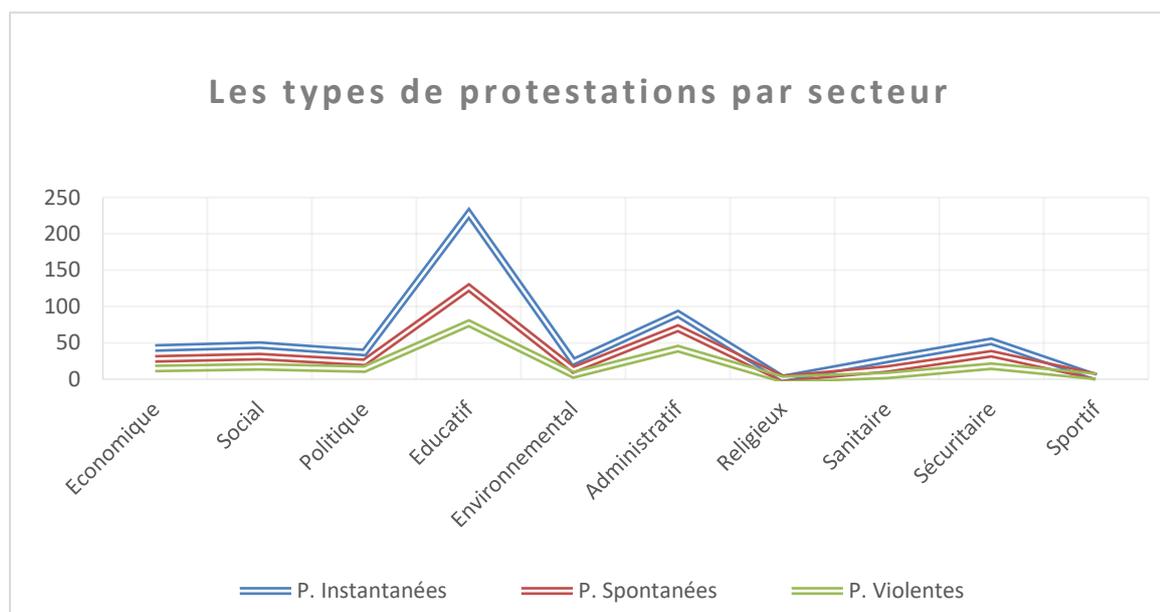
C'est la première fois, depuis le début de l'année en cours, que les manifestations spontanées dépassent le seuil des cinquante pour cent et la raison de cela est que 42% de protestations spontanées étaient essentiellement des mouvements d'élèves relatifs à des problématiques d'ordre éducatif.

Les protestations d'ordre administratif sont liées aux dysfonctionnements des services administratifs gardent une position privilégiée au sein de ces manifestations collectives.

Les réactions spontanées étaient, également, significatives dans le secteur de la sécurité et comme nous l'avons mentionné, les nombreuses protestations ont engendré des réactions sécuritaires à l'origine de certaines protestations.

La même architecture mais de fréquence inférieure des manifestations spontanées a été observées, puisque la moitié des mouvements enregistrés ont concerné le secteur éducatif et ont porté sur la violence enregistrée dans ce milieu.

Des manifestations d'ordre social et économique ont porté sur les mêmes préoccupations autour de la détérioration des conditions sociales, le chômage et les problèmes de développement dans les régions intérieures.



Les conditions de santé a fait l'objet de nombreuses protestations et même de nombreux actes de violence.

Les manifestations violentes sont relativement limitées mais particulièrement importantes dans les secteurs éducatif et administratif et normales dans le reste des secteurs. Il est utile de noter que les manifestations dans le secteur sécuritaire ont pris une tournure d'affrontement avec les forces de l'ordre mais limitées.

Dans de nombreuses protestations, les forces de sécurité sont initiées la violence comme dans le cas de manifestations des exclus securitaires.

**Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :**

	Novembre				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	13	6	3	22	2%
Tunis	56	41	21	118	11%
Ariana	11	6	1	18	2%
Manouba	12	6	6	24	2%
Ben Arous	12	8	4	24	2%
Zaghouan	3	2	1	6	1%
Nabeul	15	10	7	32	3%
Jendouba	16	13	7	36	3%



Beja	18	9	6	33	3%
Kef	8	10	3	21	2%
Seliana	22	15	10	47	4%
Sousse	27	14	11	52	5%
Monastir	20	10	5	35	3%
Mahdia	18	7	6	31	3%
Sfax	28	14	10	52	5%
Kairouan	56	29	20	105	10%
Kasserine	25	21	12	58	5%
Sidi Bouzid	52	33	19	104	9%
Gabes	32	16	8	56	5%
Medenine	27	21	12	60	5%
Tataouine	18	14	5	37	3%
Gafsa	37	22	12	71	6%
Tozeur	8	7	4	19	2%
Kebili	18	11	5	34	3%
Total	552	345	198	1095	

Les **moyens** utilisés dans les mouvements collectifs de protestations ont été, par ordre de fréquence, comme suit :

- Les réseaux sociaux et les grèves ;
- Les blocages des responsables administratifs dans leur bureaux, les sit-ins, le blocage des routes, l'effraction des institutions administratives, les blocages des lieux de travail, affrontements avec les forces de l'ordre, marches pacifiques, menaces de suicide, agressions et émeutes ;
- Les appels médiatiques, les grèves de la faim, les peux brûlés, l'effraction dans les postes de police, le boycott des examens, la destruction de la production agricole ;
- les grèves sauvages de la faim, les pétitions de protestation, la désobéissance civile, l'abandon de la nationalité tunisienne et les suicides symboliques.

Les **espaces** théâtres de manifestations ont été comme suit :

- Les espaces publics et les institutions éducatives ;
- Les routes, les espaces professionnels, les sièges des gouvernorats, délégations, ministères, les organismes nationaux, le siège de l'ARP, les hôpitaux ;



- Les instances municipales, les instances juridiques, la présidence du gouvernement, les sièges de la S.O.N.E.D.E., les stades sportifs ;
- Les offices et les sièges de la S.T.E.G.

Les **parties** concernées par ces manifestations :

- Les institutions éducatives ;
- Les gouvernorats, les délégations, les ministères, les hôpitaux, les instances sécuritaires, les organismes nationaux, l'A.R.P. ;
- La présidence du gouvernement, les instances juridiques, les institutions médiatiques, La S.O.N.E.D.E., les stades sportifs ;
- Les groupements d'eau et les instances municipales.

**La structure sectorielle des manifestations de protestation collective par région se dresse comme suit :**

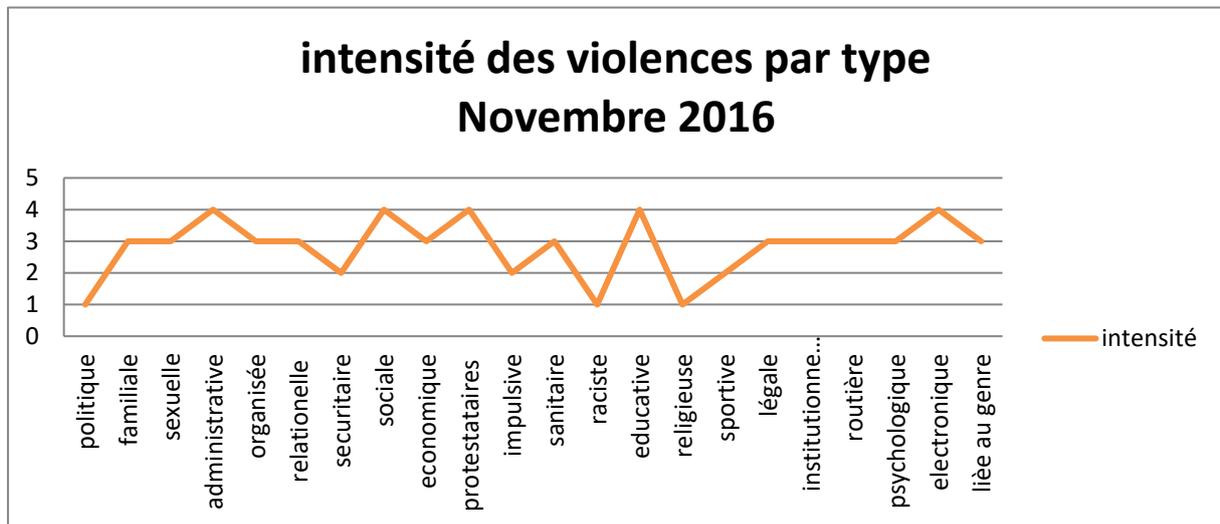


	Novembre											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	0	0	0	17	1	0	0	4	0	0	22	2%
Tunis	5	10	19	40	2	25	0	3	8	6	118	11%
Ariana	0	0	0	18	0	0	0	0	0	0	18	2%
Manouba	0	3	0	17	0	3	0	0	1	0	24	2%
Ben Arous	0	0	0	19	2	0	0	0	0	3	24	2%
Zaghouan	0	1	5	0	0	0	0	0	0	0	6	1%
Nabeul	3	2	0	14	3	6	0	0	4	0	32	3%
Jendouba	0	0	0	19	0	5	2	0	10	0	36	3%
Beja	0	1	0	21	4	6	0	0	1	0	33	3%
Kef	6	6	0	9	0	0	0	0	0	0	21	2%
Seliana	4	7	5	13	0	15	0	0	3	0	47	4%
Sousse	6	5	8	20	1	7	0	0	3	2	52	5%
Monastir	4	4	1	19	0	3	0	0	4	0	35	3%
Mahdia	3	3	1	13	1	1	0	5	4	0	31	3%
Sfax	6	1	1	25	0	13	0	0	6	0	52	5%
Kairouan	10	14	5	26	5	25	0	7	13	0	105	10%
Kasserine	0	2	3	22	4	12	0	5	10	0	58	5%
Sidi Bouzid	9	9	4	27	9	18	0	12	16	0	104	9%
Gabes	10	7	4	15	8	7	0	2	3	0	56	5%
Medenine	8	5	4	8	3	23	0	5	4	0	60	5%
Tataouine	5	2	4	16	0	8	0	1	1	0	37	3%
Gafsa	3	2	9	32	0	16	0	0	9	0	71	6%
Tozeur	0	5	0	6	0	3	0	2	3	0	19	2%
Kebili	4	6	1	15	0	6	0	0	2	0	34	3%
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>95</b>	<b>74</b>	<b>431</b>	<b>43</b>	<b>202</b>	<b>2</b>	<b>46</b>	<b>105</b>	<b>11</b>	<b>1095</b>	



## **Les violences :**

Le mois de Novembre 2016 a gardé la même architecture des actes de violence observés que les mois précédents avec une prédominance des actes de nature criminelle, suivis par la violence familiale et conjugale, les violences éducatives, sexuelles et sécuritaires (par ou sur les agents de sécurité) et dans une moindre mesure, la violence sanitaire, religieuse, terroriste et sportive et ce dans plusieurs gouvernorats du pays.



Il s'en suit l'état des différents actes de violence relevés par l'Observatoire Social Tunisien à travers les journaux et les web-médias quotidiens et hebdomadaires suivant :

**- La violence criminelle :** La violence de nature criminelle a été, à elle seule d'environ un tiers de la violence observée au cours du mois de Novembre 2016, principalement par braquage de citoyens et cambriolage des institutions publiques et privées.

Le vol d'une des usines pharmaceutiques à Ras Jebal, gouvernorat de Bizerte a engendré la mort du gardien. Des délinquants ivres ont attaqué, à EL Harryet, un sergent lui causant des blessures telles qu'il a été transféré à l'hôpital militaire. Le gouvernorat de Kairouan a été le théâtre d'opérations de vols de bovins. Deux jeunes délinquants ont volé un



hôpital de la capitale. Dans la région Zahrouni un enlèvement avec demande de rançon a été relevé.

- **La violence éducative** : La violence dans les milieux éducatifs a augmenté par rapport au mois d'Octobre précédent aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des établissements d'enseignement qu'en relation avec le cadre éducatif lui-même.

Nous citons, à titre d'exemples, l'agression d'élèves de la part d'un professeur dans une école à El Menzah VI provoquant un mouvement de protestation parental ; ou l'agression par brûlure sur le visage d'un élève par une enseignante à Ras Jbal ; ou le directeur qui a giflé une élève dans un lycée de Mahdia provoquant un mouvement de protestation auprès des autres élèves et la perturbations des cours ; ou la pancarte levée contre le ministre de l'éducation national vif ou mort levée par les élèves du lycée de Raoued, gouvernorat de l'Ariana ; ou l'effraction d'une école à Mknassi, gouvernorat de Sidi Bouzid et l'agression verbale de son cadre éducatif par des inconnus ; ou l'utilisation d'un gaz lacrymogène par un élève, dans le lycée d'El Kabarya entraînant l'évanouissement et le transport à l'hôpital d'une élève.

- **La violence familiale et conjugale** : La famille était l'espace d'un certain nombre de violence, y compris la violence dans les couples, la violence entre frères et la violence parentale et beaux-parents. La violence au sein de la famille a occupé la troisième place au cours du mois de Novembre 2016 après la violence criminelle et la violence éducative.

Parmi les plus importants cas de violence enregistrés durant le mois de Novembre : Un enseignant, à Ben Arous, a poignardé sa femme aveugle ce qui a conduit à sa mort. Un différend conjugal, à El Charaytya, gouvernorat de Kairouan a eu pour résultat la mise en feu de la maison et tout son contenu par l'épouse. A la Manouba, une femme a porté plainte contre son époux pour agressions physiques et verbales. Un individu a utilisé un chalumeau lors d'un différend avec sa sœur.

- **La violence sexuelle** : Le mois de Novembre 2016 a connu un recul dans les cas d'agressions sexuelles par rapport aux mois précédents mais il demeure la forme la plus odieuse et inhumaine puisque les victimes sont, souvent, des mineurs.



L'agression sexuelle d'un enfant de moins de 15 ans par un homme âgé de 78 ans a été relevé. Dans un des établissements de la protection de l'enfance, au Kef, un enfant a été agressé sexuellement par ses co-pensionnaires. Dans un établissement scolaire à Grombalia, un élève âgé de 12 ans a subi une agression sexuelle par l'un de ses enseignants. Une jeune femme de la vingtaine a été agressée sexuellement à Dar Chaabane El Fehri, gouvernorat de Nabeul.

**- La violence sécuritaire :** Un agent de la sécurité a été agressé par les membres d'une famille à Borj Touil, Gouvernorat de l'Ariana lors d'une action d'expulsion de cette famille occupant illégalement une terre appartenant au domaine public. A Ben Arous, deux jeunes ont agressé verbalement des agents de la sécurité routière, sur la voie publique, suite à une infraction routière. A Bizerte un agent de la sécurité a été agressé par des inconnus sur la voie publique et en dehors de ses heures de service ce qui a engendré son hospitalisation. La délégation de Rdayef a connu des affrontements entre des sécuritaires et des manifestants pendant les lesquels une utilisation intensive du gaz lacrymogène a eu pour réaction l'attaque par jets de pierre du poste de sécurité. Dans la ville de Gafsa, un agent de la sécurité a ouvert le feu sur une femme ce qui a conduit à sa mort.

Il convient de noter que le mois de Novembre 2016 a enregistré un cas de violence sanitaire au cours de laquelle l'une des infirmières de l'Hôpital Razi a agressé une patiente en crise souffrant de dépression nerveuse.

Un cas de violence politique a été observé durant ce mois de Novembre du mois dans la prise d'assaut du siège du parti politique « Nidaa Tounes » et la destruction de son matériel dans la ville de Mahdia.

L'état de chaos et de violence sportive qu'a connu le stade de Rades, lors du match de derby, a conduit à l'arrestation de 91 spectateurs et leur transfert devant le ministère public.

La région de Menzel Bourguiba a enregistré un cas de violence environnementale d'accumulation de déchets hospitaliers et dénoncée par un organisme non gouvernemental de la région.

Novembre a aussi été marqué par un certain nombre de cas de violence à caractère impulsif ou social associés, pour la plupart, à la colère et la tension entre deux individus ou



plus, par exemple, à DenDen, un différend entre un chauffeur de taxi et un enseignant a conduit à une bagarre dans laquelle ce dernier a subi une agression violente.

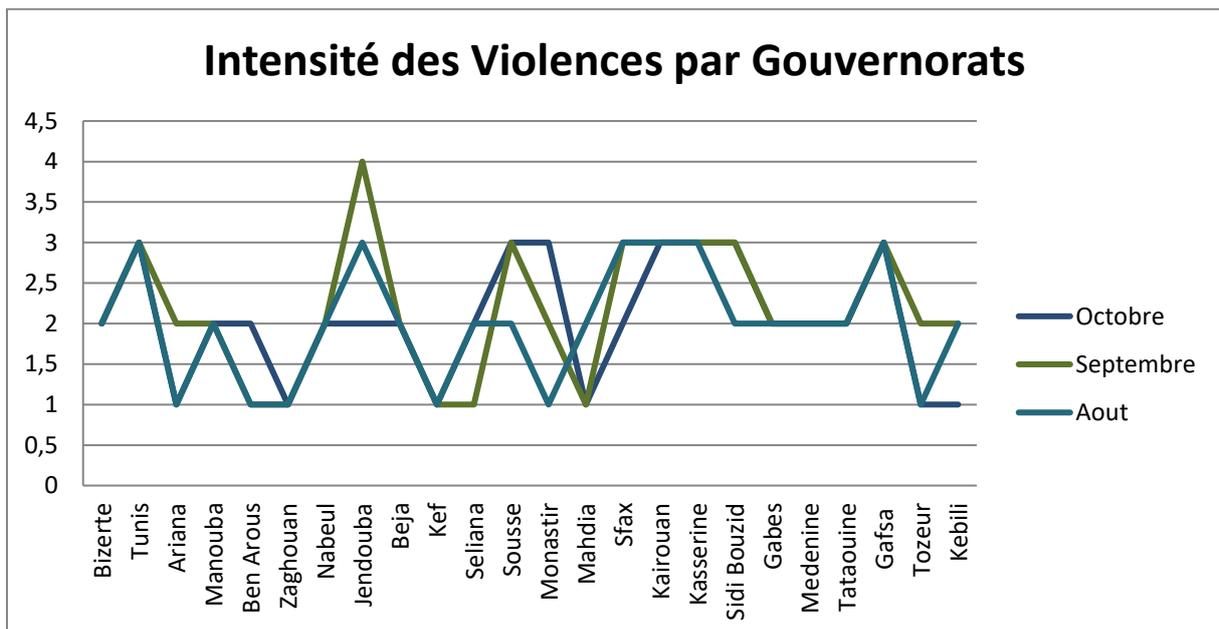
Un différend entre les deux amis à Moknine, gouvernorat de Monastir, a fini par la mort de l'un d'eux poignardé par l'autre.

L'état d'agitation des accompagnateurs d'un des blessés de la route a causé le chaos dans l'hôpital Sidi Bouzid et a perturbé le travail du cadre médical et paramédical.

Des journalistes ont été agressés par des enseignants lors de la manifestation devant le ministère de l'Education.

Le mois de Novembre a été le témoin du retour à la violence à caractère terroriste où la région de Sbiba, gouvernorat de Kasserine a vu l'effraction du domicile d'un soldat et son meurtre devant sa famille.

L'intensité des violences par gouvernorat a été enregistrée comme suit :



Les espaces qui ont été le théâtre d'actes de violence comme suit :

